

■ **ACCORDA Assurance Maladie**, à Fribourg, non économique et non lucratif de la société est la gestion d'une caisse-maladie fournissant en Suisse toutes prestations dans le domaine de l'assurance-maladie obligatoire, etc. (FOSC du 29.07.1999, p. 5185). Jacquat Philippe, administrateur, a démissionné, sa signature est radiée.

Journal no 3145 du 20.08.2003
(01143972 / CH-217.1.000.031-4)